



**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Mardi 4 juillet 2023 18 h – Ferme d'Icart - Montels
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (SMPNR) s'est réuni le 4 juillet 2023 au siège du PNR, à la Ferme d'Icart, sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du SMPNR.

Charte du PNR : Les élus ont acté l'avancée de la révision de la Charte du PNR.

Par suite du IVème Comité de pilotage de la révision de la Charte qui a eu lieu le 2 juin aux Bordes-sur-Arize, les élus ont également échangé sur l'organisation du troisième cycle de réunions territoriales, destinées aux élus et aux habitants, qui aura lieu à l'automne 2023, en collaboration avec les Intercommunalités.

Les documents sur la révision de la Charte sont disponibles à l'adresse : <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

Biodiversité : Les élus ont voté la modification de la demande de subvention à la Région Occitanie, nouvelle autorité de gestion, pour le programme d'actions 2023 Natura 2000, afin d'intégrer un changement dans les règles de calcul des coûts.

Le Syndicat mixte du PNR a été désigné animateur sur 8 sites Natura 2000. L'objectif de Natura 2000 est la conservation du patrimoine naturel des sites (espèces et habitats d'intérêt communautaire) dans une logique de conciliation avec les activités humaines présentes (agricoles, sylvicoles, récréatives).

Biodiversité : Le Bureau a approuvé la convention de partenariat avec l'ANA – Conservatoire d'espaces naturels d'Ariège, pour faciliter la traduction et l'application de la cartographie Trame Verte et Bleue. Cette cartographie au 1/25 000ème permet d'améliorer la connaissance sur le territoire et de travailler en concertation avec les élus sur les questions écologiques.

Filière Pierre : Le Bureau a validé la demande de co-financement à la Région Occitanie pour le projet transfrontalier POCTEFA Pierre sèche, porté par la Communauté de Travail des Pyrénées.

Alimentation : Le Bureau a approuvé la convention de partenariat avec le PETR de l'Ariège et Bio Ariège Garonne, pour accompagner de nouvelles structures de restauration collective, afin d'augmenter leur approvisionnement en produits bio et locaux tout en gardant la maîtrise des coûts repas.

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial, le Bureau a également voté les conventions avec la commune de Biert pour la mobilisation des biens fonciers vacants et « sans maître ».

Tourisme : Le Bureau a voté la convention de partenariat entre les Parcs d'Occitanie et le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, pour la mise en œuvre d'un programme de développement touristique raisonné, de 2022 à 2024.

Bois - Energie : le Bureau a validé la demande de financement au Fonds Vert de l'Etat afin de renouveler l'ingénierie dédiée au bois énergie au sein du SMPN.

Energies renouvelables - Vente de chaleur : Le Bureau a voté la demande de financement à la Région Occitanie pour soutenir le projet de vente de chaleur à partir de bois local.

La prochaine réunion du Bureau syndical aura lieu mi-septembre.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.